

Ensemble pour la Justice : Notre action collective sur la Palestine

NOTE DE COUVERTURE

Le Forum ACT Palestine, en consultation avec la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord, soumet la déclaration ci-dessous sur la grave crise humanitaire à Gaza et ses implications plus larges sur la région.

SUJET

Cette déclaration aborde la grave crise humanitaire à Gaza, soulignant les souffrances de la population palestinienne en raison de la violence et des blockage en cours. Elle souligne l'échec et les insuffisances de la communauté internationale et de certaines organisations religieuses à agir contre ces atrocités et à condamner systématiquement et à tenir responsables ceux qui violent le droit international - de tous les côtés conformément aux décisions de la Cour internationale de justice -, à faire pression pour une aide humanitaire sans entrave, la fin de la guerre et de l'occupation militaire israélienne illégale, l'application du droit international des droits humaines, la libération des otages et détenus illégalement des deux côtés et une voie crédible vers un règlement politique à long terme et une paix juste. Les implications plus larges du conflit pour la région sont alarmantes et continues, soulignant le rôle essentiel des acteurs religieux dans la promotion de la réconciliation et la promotion de la réalisation des droits humaines.

DÉCLARATION

Ensemble pour la Justice : Notre Action Collective sur la Palestine

En tant que croyants, nous sommes profondément troublés par la crise humanitaire qui sévit actuellement à Gaza. Les atrocités dont nous sommes témoins quotidiennement remettent en cause le droit international humanitaire (DIH) et nos principes fondamentaux de compassion, de solidarité, de dignité, de respect, d'inclusion et de justice. Il est inacceptable que les organisations qui fournissent une aide humanitaire essentielle à Gaza et en Palestine occupée se heurtent à des obstacles importants pour apporter une aide vitale à ceux qui en ont désespérément besoin. Nous sommes également troublés par le silence des communautés religieuses et des organisations confessionnelles, qui n'ont pas dénoncé la guerre à Gaza, n'ont pas reconnu la souffrance des gens et n'ont pas soutenu avec enthousiasme les lois internationales destinées à protéger les civils dans les conflits.

Après 76 ans de Nakba, l'occupation militaire de la Palestine, et 16 ans de blocus à Gaza, les tensions ont de nouveau éclaté lorsque le Hamas a lancé une attaque sur les zones entourant la bande de Gaza assiégée, entraînant la mort de plus d'un millier d'Israéliens et d'étrangers, pour la plupart des civils, et la prise de plus de 200 otages ; Plus de 43 000 Palestiniens de Gaza ont été tués, sans compter les disparus ou les blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants. La plupart des 2,3 millions d'habitants de Gaza ont été contraints de quitter leur foyer. La plupart d'entre eux n'ont plus de foyer où retourner, car ils ont été intentionnellement détruits ou endommagés de manière irréparable. En plus de toutes les universités, la majorité des écoles et des hôpitaux, ainsi que des lieux de culte ont été détruits. Les maladies et la famine, dues à une grave privation de nourriture et de médicaments essentiels, font trembler une population épuisée. Un certain nombre d'otages israéliens ont été tués par les opérations de sauvetage de Tsahal, et d'autres restent en captivité.

Nos actions en tant qu'Églises sont inspirées par la conviction que le changement est non seulement possible mais inévitable lorsque nous vivons notre foi avec courage et conviction. Nous sommes solidaires de ceux qui souffrent, tant parmi les Palestiniens qu'Israéliens, reconnaissant leur humanité commune. Nous nous engageons à défendre la dignité et les droits donnés par Dieu à tous, en travaillant à combler les divisions et à favoriser un avenir où règnent la paix et la justice.

Les cris de souffrance de Gaza et la lutte continue pour une paix durable résonnent dans le monde entier, nous rappelant le rôle vital des acteurs chrétiens et œcuméniques dans la défense des personnes dans le besoin et la détresse. Nous avons la responsabilité partagée de défendre la dignité humaine et de veiller à ce que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin sans entrave. En nous engageant activement et en utilisant nos plateformes, nous pouvons plaider et contribuer à un changement significatif qui ouvre la voie à une paix durable et juste pour tous.

Il ne peut y avoir de paix sans justice, ni de justice sans paix.

Une paix superficielle qui ignore les injustices sous-jacentes est fragile et insoutenable. Une paix véritable et durable nécessite de s'attaquer aux causes profondes du conflit, de garantir la justice, de respecter les conventions internationales, de mettre fin à l'occupation illégale et de respecter les droits de l'homme. La recherche de la justice par des moyens violents ne fait que perpétuer les cycles de vengeance et de conflit. Par conséquent, la justice doit être recherchée de manière à promouvoir la réconciliation, la guérison et la stabilité. .

La Cour internationale de justice (CIJ) « a conclu qu'il était plausible que les actions d'Israël dans la bande de Gaza puissent constituer un génocide et a émis des mesures provisoires, dans lesquelles elle a ordonné à Israël de prendre toutes les mesures pour empêcher tout acte contraire à la Convention sur le génocide de 1948 ». ¹ En tant qu'organisations confessionnelles attachées au droit international, nous soutenons la CIJ dans son travail essentiel. Les chefs et acteurs religieux ont une responsabilité importante dans la prévention active des atrocités. Dans le cadre de l'engagement de l'Alliance ACT dans le « [Plan d'action pour les chefs et acteurs religieux visant à prévenir l'incitation à la violence qui pourrait conduire à des atrocités criminelles](#) » et de la promotion de la [Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide](#), nous sommes appelés à œuvrer à la prévention des atrocités et du génocide. Protéger les civils des ravages des conflits et des crimes de guerre est une responsabilité collective.

En outre, le 19 juillet 2024, la CIJ a rappelé à tous les États leurs responsabilités. Son avis consultatif a conclu que l'occupation continue par Israël du territoire palestinien occupé est illégale et doit cesser dès que possible, y compris la cessation de toute nouvelle activité de colonisation.

¹ <https://www.icj-cij.org/node/203454>.

L'assaut continu d'Israël sur Gaza a exacerbé la situation déjà complexe en Cisjordanie. Les colons ont intensifié leur violence et exploitent le chaos politique pour étendre davantage les colonies illégales et attaquer en toute impunité des civils palestiniens sans défense. Cette stratégie délibérée semble avoir pour but de faciliter l'annexion de la Cisjordanie, comme le décrivent les plans enregistrés par des membres du gouvernement israélien. Pendant ce temps, les prisonniers et détenus palestiniens subissent des conditions horribles, notamment la torture et les mauvais traitements, sans surveillance ni responsabilité. La communauté internationale doit s'attaquer de toute urgence aux violations des droits de l'homme, aux violations du droit international humanitaire (DIH) et œuvrer pour une paix juste et durable.

Les implications de cette guerre vont bien au-delà de Gaza et de la Palestine, plongeant toute la région MENA et plus particulièrement le Liban dans un état de guerre, incertain de ce qui pourrait se passer ensuite. Le Moyen-Orient est actuellement confronté à une situation sécuritaire critique et l'incapacité à trouver un terrain d'entente a poussé la région au bord d'une guerre catastrophique, qui pourrait conduire à une guerre plus sanglante et plus vaste.

Engagements et Recommandations

En tant que membres de l'Alliance ACT, nous nous engageons à œuvrer de manière proactive pour mettre fin aux atrocités et promouvoir la paix et la dignité des personnes touchées par le conflit. Nous appelons tous les acteurs internationaux, y compris les États, à:

1. Appeler à un cessez-le-feu immédiat et permettre un accès sans entrave à l'aide humanitaire accrue de l'UNRWA et d'autres organisations à Gaza, la protection des civils et des travailleurs humanitaires, la protection et le plein accès des journalistes et des acteurs humanitaires, le respect du droit international et la réouverture du dialogue en vue d'un accord de paix durable.
2. Établir une procédure d'évacuation médicale claire, efficace et permanente vers les hôpitaux de Jérusalem-Est, de Cisjordanie et au-delà.
3. Libérer tous les otages et détenus illégalement des deux côtés.
4. Travailler activement pour désamorcer le cycle actuel de violence et de conflit dans la région élargie du Moyen-Orient.

Nous appelons également tous les membres de l'Alliance ACT, leurs églises et leurs chefs religieux à:

1. Souligner la responsabilité importante des chefs religieux dans la dénonciation des facteurs de risque de génocide et la prévention des atrocités.
2. Utiliser leur position d'autorité pour dénoncer les injustices à Gaza, mobiliser et soutenir les efforts en faveur de la paix, de la justice, de l'aide humanitaire et de la protection des droits humains sur la base de l'éthique et des valeurs chrétiennes.
3. Soutenir les efforts en faveur de la responsabilité et de la justice par le biais de mécanismes juridiques tels que la Cour pénale internationale et la Cour internationale de justice.

4. Initier des visites des paix et des campagnes de solidarité et renforcer les partenariats avec les communautés chrétiennes locales et les organisations liées à l'Église en Terre Sainte, en leur fournissant le soutien et les ressources nécessaires pour résister aux défis auxquels elles sont confrontées et pour protéger leur présence et leur patrimoine dans la région.
5. Mobiliser des campagnes de solidarité, des visites et sensibiliser les églises membres et les organisations membres de l'Alliance ACT au sort des chrétiens palestiniens et à la nécessité d'une action soutenue pour protéger leur présence et leur patrimoine dans la région.
6. Travailler de manière œcuménique et interconfessionnelle pour plaider en faveur d'une solution pacifique durable.
7. Encourager les organisations membres à investir de manière éthique leurs ressources/actifs d'une manière qui ne conduise pas à alimenter la guerre.

Une majorité de l'assemblée s'est déclarée d'accord avec les opinions exprimées dans cette déclaration.

Bien que de nombreux membres d'ACT soient d'accord avec la déclaration publique, certains membres ont exprimé des points de vue divergents sur le contenu ou le ton. Leur décision reflète les diverses perspectives au sein de notre alliance, et nous respectons leur choix de s'abstenir ou de voter contre. Comme toujours, nous valorisons le dialogue collectif et encourageons la poursuite des discussions sur le sujet, reconnaissant la force de notre unité dans la diversité.